

## C.D.A.S DU 9 JUILLET 2020

Après l'intervention de début de séance du Président un représentant du personnel s'interroge et a quelques inquiétudes relatives à l'avenir de l'action sociale (EPAF) et des espaces sociaux. Il souhaite le lancement d'une enquête sur les attentes des agents du 73 vis-à-vis de l'action sociale. Également, certains agents ont vécu difficilement la période de confinement, notamment pour ce qui est de la gestion des enfants scolarisés pour lesquels des actions de soutien scolaire pourraient être envisagées.

**L'Assistante Sociale, Mme CAPELLO, indique qu'il faudrait déterminer quel type de soutien scolaire serait concerné et quels seraient les besoins.**

**Approbation du PV du CDAS du 05/11/2019** : Unanimité des O.S présentes.

### **Les actions :**

– la période du confinement a bien révélé des problèmes et a eu un impact sur le psychisme de certains, plus fragilisés.

Le suivi des agents et des retraités durant cette période de confinement (63 agents et 3 retraités) a été effectué par l'assistante sociale au fur et à mesure des demandes. Aucun soutien financier n'a été demandé, le suivi a été essentiellement psycho-social ; Suivi des familles monoparentale, des personnes isolées, des nouveaux agents affectés dans le département (en recherche de logements).

S'il existe un numéro d'appel national mis à la disposition des personnels comme le souligne la DDFIP, l'assistante sociale indique que ce numéro a été peu appelé. Ce suivi n'a pas non plus été forcément à la hauteur des attentes, les agents préférant évoquer leurs problèmes de vive voix à une personne connue.

Le délégué, M.Cauvin, indique qu'au 1<sup>er</sup> semestre la moitié des crédits prévus pour le psychologue a été utilisée, soit 1 000 € sur 2 000€.

**Il est convenu d'abonder le budget du psychologue de 1 000€ en prévision des problèmes qui pourront survenir lors de la rentrée en septembre (Crédits prévus pour 2020 = 3 000€).**

Pour le soutien scolaire, avant d'envisager la mise en place d'une action, il est convenu de se renseigner sur ce qui est mis en place à ce niveau par les mutuelles (Douanes et Finances publiques) afin de pouvoir envisager une éventuelle action complémentaire, non redondante.

La DDFIP propose de prévoir également une étude préalable sur ce besoin afin de prévoir une action plus ciblée, si nécessaire, en 2021.

### **La situation de l'EPAF :**

Le délégué indique que seulement 13 enfants partent en colonie de vacances en 2020. Pour ce qui est des résidences EPAF, le remplissage n'est pas bon malgré les protocoles sanitaires mis en place. Pas d'échos sur le devenir des activités de l'EPAF.

### **Les actions actées pour 2020 :**

Le délégué indique que les actions pour 2020 sont prêtes à être lancées pour la rentrée. Il précise que le SG souhaite que les retraités ne soient pas concernés par les actions 2020 dans un souci de préservation. Les retraités ont très peu répondu au courrier qui leur a été adressé (40 réponses sur 1200 envois).

À la demande de refaire une information auprès des retraités sur les offres de service de l'action sociale, le délégué propose de leur faire un courrier afin aussi d'expliquer l'absence d'action sociale à leur égard depuis la crise sanitaire tout en leur rappelant les services de l'action sociale.

### **Sorties programmées pour 2020 :**

- **Château de Montrotier les 3 et 10 octobre 2020** : tarifs 5 € pour les enfants jusqu'à 15 ans inclus et 10 € pour les adultes.

- **Turin, au début du mois de décembre 2020** : tarifs 5 € pour les enfants jusqu'à 15 ans inclus et 10 € pour les adultes.

**L'arbre de Noël, le mercredi 16/12/2020.** Le spectacle « Ercolina » est déjà réservé. Le montant des chèques cadeaux sera celui-ci, cette année :

- enfants de 0 à 1 an : 20 €,
- enfants de 2 à 5 ans: 20 €,
- enfants de 6 à 12 ans : 30 €,
- enfants de 13 à 14 ans : 30 €,
- enfants de 15 à 17 ans : 30 €,

Au terme de la programmation des actions 2020, il reste un budget d'environ 3 000 €. Pour utiliser ce reliquat de crédit, il est proposé de donner à chaque agent, un objet publicitaire (à déterminer), sur lequel figurera une publicité pour faire connaître l'action sociale. Le délégué procédera à la recherche d'objets dont le prix unitaire se situera entre 3 et 5 € et sur lesquels on pourrait faire la promotion des services sociaux.

**Dans l'hypothèse d'une dégradation de la situation sanitaire** ne permettant pas d'exécuter le programme d'actions 2020 **un plan B est envisagé** :

- annulation des sorties précédemment déterminées ainsi que l'arbre de Noël,
- distribution de chèques cadeaux aux enfants de 0 à 17 ans ainsi qu'à tous les agents, soit un chèque cadeau de 13 € par agent.

***Prochain CDAS prévu dans le courant du mois d'octobre 2020.***

Contactez vos représentants en Comité Technique :

Titulaire : Yves BALITH 04 79 33 92 02

Suppléant : Stéphane GRILLET 04 79 70 87 23